Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté UFR Sciences

Electronique, énergie électrique, automatique (EEEA) 2021-2022

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **« Sciences et Technologies »** mention **« Electronique, énergie électrique, automatique (EEEA) »** est composé comme suit pour l'année universitaire 2021-2022 :

MASTER 1
Electronique, énergie électrique, automatique
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Mohamed ZERROUGUI Suppléant(e) : Zhongliang LI Liste des membres : El Mostafa EL ADEL, Julien MAROT, Christophe ROMAN, Rachid OUTBIB **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Mohamed ZERROUGUI Suppléant(e) : Christophe ROMAN Liste des membres : Bouchra ANANOU, Zhongliang LI, Rachid OUTBIB, El Mostafa EL ADEL **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

MASTER 1
Réseaux Electriques Bâtiments Industries Intelligents (REBI3)
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Pascal MESTRE Suppléant(e) : Michel BENSOAM Liste des membres : Seifddine BEN ELGHALI, Mohamed ZERROUGUI, Zhongliang LI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Pascal MESTRE Suppléant(e) : Michel BENSOAM Liste des membres : Seifddine BEN ELGHALI, Mohamed ZERROUGUI, Zhongliang LI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : *Automatique*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : El Mostafa EL ADEL Suppléant(e) : Bouchra ANANOU Liste des membres : Zhongliang LI, Rachid OUTBIB, Mohamed ZERROUGUI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : *Réseaux Electriques Bâtiments Industries Intelligents (REBI3)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Pascal MESTRE Suppléant(e) : Michel BENSOAM Liste des membres : Seifddine BEN ELGHALI, Mohamed ZERROUGUI, Zhongliang LI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Systèmes en électronique, électrotechnique et automatique (EEA)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Rachid OUTBIB Suppléant(e) : Isabel DEMONGODIN Liste des membres : Mohamed BOUSSAK, El Mostafa EL ADEL, Lyes BENYOUCEF **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 7/12/21

La Doyenne

Faculté des Sciences AMU

Laurence MOURET

Université d'Aix-Marseille AMU

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences